



FSU 67
4 rue de Lausanne
67000 STRASBOURG
03 88 35 17 16

Déclaration liminaire au CTSD du 7 février 2019

Madame l'Inspectrice d'académie DASEN,

Le ciment de notre société, ce sont les services publics ! Que l'on soit jeune, actif, retraité, en formation, malade, au chômage, en déplacement... nous y avons tous recours, tout au long de notre vie !

Les services publics sont l'expression d'un choix collectif : celui de la solidarité entre les générations, sur l'ensemble du territoire pour donner à toutes et tous les moyens de bien vivre. Facteurs d'égalité, il est logique que leur financement et leur implantation soient au cœur des revendications portées par le mouvement social actuel.

Dès les premières étapes de notre enfance, nous évoluons dans un grand service public : l'Ecole. Chaque élève doit pouvoir s'y épanouir et y réussir. Pour cela, l'État doit lui fournir les moyens de fonctionner efficacement.

Or, a contrario, chaque nouvelle année scolaire apporte son lot de mesures néfastes tant aux élèves qu'aux personnels et les disparités territoriales et sociales s'aiguisent de plus en plus. Et pendant que monsieur Blanquer communique à tout va, nous autres enseignants, qui par effet miroir vivons dans notre chair, en classe, les évolutions de la société, nous sommes au cœur de la tourmente.

La dotation de 37 postes à la rentrée pour le premier degré est insignifiante au regard des besoins réels.

La FSU, pour sa campagne **#PasPlusDe25** élèves dans les classes et pas plus de 20 en éducation prioritaire, s'est livrée à un petit calcul : combien de postes seraient nécessaires pour abaisser vraiment les effectifs à ces seuils ?

Réponse : **348**... sans parler des RASED, des UPE2A, de la scolarisation des tout petits, des maîtres +, des remplaçants.

Dans le Bas-Rhin, « l'école de la confiance », comme partout sur le territoire, c'est d'abord et avant tout l'école de l'insuffisance de moyens. Cette année, 2 325 postes sont créés, il en fallait 4 000 pour achever le dédoublement des CE1 en REP.

Vous avez fait le choix d'achever le dédoublement (34 postes) et d'ajouter encore 2 postes en éducation prioritaire afin de ne pas faire implorer les autres niveaux de classe.

Il n'en reste pas moins que dans plusieurs écoles, les classes non dédoublées sont au-dessus des seuils : Marcelle Cahn, Les Romains, bilingue Stockfeld et Stoskopf, Quant aux écoles qui abritent des ULIS, dès lors que l'on comptabilise les élèves en inclusion dans les classes, la moyenne affichée dépasse pour certaines d'entre elles, les seuils en vigueur. Par exemple à l'école Reuss 2 qui affiche 22 élèves pour une ULIS, de même à Reuss 1 ou à Foch Menuisiers.

Les élèves d'ULIS existent en chair et en os, au même titre que tous les autres. Quand accepterez-vous enfin de les comptabiliser dans l'effectif de l'école ?

Bien évidemment, le bilingue tire encore une fois son épingle du jeu. Ce dispositif bien de chez nous organise la sélection jusque dans l'éducation prioritaire : vous fermez un poste en monolingue à la maternelle Wurtz. Il y aura donc 26 élèves par classe, y compris des tout petits, noyés dans la masse. En bilingue, puisqu'on ne prête qu'aux riches, 18 élèves. Situation tout aussi injuste à Foch Menuisiers hors dédoublement : 24,10 élèves en monolingue, 15,50 élèves en bilingue.

La maternelle n'est pas épargnée non plus là où sont scolarisés des tout petits. Il n'est pas acceptable qu'ils ne soient pas comptabilisés comme les CP et CE1 dédoublés. Hors éducation prioritaire, ce ne sont pas moins de 15 écoles qui affichent des effectifs à plus de 30.

Une autre problématique nous inquiète, celle des UPE2A. Les textes recommandent de ne pas dépasser 15 élèves dans la structure et préconisent – ce qui nous semble un minimum – que les élèves de cette structure puissent bénéficier de 9h d'enseignement intensif du français, langue d'enseignement, au moins tant que nécessaire. Deux UPE2A ont pour le moment répondu à l'enquête du SNUipp-FSU67 et elles font état de plus de 30 élèves pris en charge. Comme le dénonce le récent rapport du défenseur des Droits sur la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA), le non respect des textes crée « *des conditions scolaires inégales, sources d'injustice pour les élèves* ». Comment comptez-vous

remédier à ce dysfonctionnement ? Quels moyens comptez-vous déployer dès la rentrée afin que ces élèves puissent être inclus dans de bonnes conditions et qu'ils puissent réussir à l'école ?

Pour la FSU, il est grand temps de reconsidérer la place de tous les élèves. Ils ne peuvent être réduits à une statistique, une décimale ! Il est urgent de prendre en compte d'autres critères afin de donner à tous les mêmes chances de réussite et des conditions d'apprentissages acceptables. La FSU exige des moyens à la hauteur des besoins.

Et comme un malheur ne vient jamais seul, il nous faut également évoquer la loi Blanquer, dite de « L'école de la confiance ». Cette loi vise à une restructuration historique de l'Éducation nationale, un changement de paradigme en profondeur dont personne ne sortira indemne. Nous n'avons pas à faire à un énième ministre désireux de laisser son nom dans les annales mais bel et bien à un projet politique ultra-libéral de destruction du service public d'éducation. L'heure est si grave et les menaces si terribles que le premier article de cette loi veut imposer le silence et la soumission aux fonctionnaires-citoyens que nous sommes. La FSU a déjà pris attache avec d'autres organisations syndicales et engagera toutes ses forces afin de faire obstacle à la destruction de notre bien commun.

Nous terminerons bien sûr par les rythmes scolaires à Strasbourg. L'issue de ce conflit prouve – s'il en était besoin – que **seules les batailles qui ne sont pas menées sont perdues d'avance**. Parce qu'ensemble on est plus fort, c'est en intersyndicale que nous avons obtenu que la mairie entende enfin les conseils d'école.

Gageons que tous ensemble nous pouvons aussi gagner dans les luttes à venir !